Réunion au siège social à Puymoyen
P.V. n° 3

Président : M. GOUGNARD.
Excusés : MM. BLONDY - CHAUVIN – LACOUR – LALANNE - ROSSIGNOL.
Administratifs : MM. MOUTHAUD – LE MIGNOT.

*****

COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE

SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE
SAISON 2023/2024

24 Engagés

Semaine 41	1er Tour	4	matches avec	8	clubs			
Semaine 43	2ème Tour	10	matches avec	4	qualifiés	+	16	entrants
Semaine **46**	**Finale Régionale**	5	matches avec	10	qualifiés			

2ème Tour :
La Commission homologue les résultats des 10 matches de ce tour, **sous réserve de l'homologation des résultats concernant les feuilles de matches non-reçues à ce jour**.

Calendrier du 3ème Tour (dernier tour régional) :

5 matches à jouer sur le terrain du club premier nommé lors de la **semaine 46 (du lundi 13 au samedi 18 novembre 2023 au plus tard).**
Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.
En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Un arbitre central et deux arbitres-assistants seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.
Ces derniers seront à la charge des deux clubs réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place).
En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale. La LFNA n'ayant écrit aucun règlement sur cette **phase régionale**, il est donc conclu que les **doubles licences** sont de **4** pour cette épreuve.

NOTE AUX CLUBS

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI.**
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à pmouthaud@lfna.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** **afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant**.

ATTENTION !

La règle des REMPLACES-REMPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).

Journée	03	- Aller	[redacted]			Journée	- Retour	
26647.	... -...		27573717	Fc Le Bon Jouet 31	-	Assoa 31		... -...
26648.	... -...		27573718	Fc Groupe Pichet 31	-	Thales F.C. 31		... -...
26649.	... -...		27573719	Amateurs Fc Aquitain 31	-	F.C P2m 31		... -...
26650.	... -...		27573720	F.C. Espace Foot 31	-	Chr Talence 31		... -...
26651.	... -...		27573721	Speedauto Fc 31	-	Fc Bordeaux.Deals 31		... -...

Le Président,
Alexandre GOUGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 07/11/2023 par la Secrétaire Générale, Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT.